

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 octobre 2023**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 22 (3 procurations)

L'an 2023, le 9 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 3 octobre 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	Mme Gaëtane CHAUVIN
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	Mme Chantal WINTZ
M. Jean Jacques KNOFF	M. Eric HELBLING	M. Richard BAUMERT
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Caroline RUDOLF
M. Bruno LEFEBVRE	M. Frédéric BARTHE	
Mme Véronique BRUDER	Mme Elsa ESTREICHER	

Membres absents excusés :

Mme Sonia JEHL (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), Mme Ellia FONTAINE, M. Antony REIFF (procuration à M. Jean Jacques KNOFF), Mme Elodie PAULUS (procuration à M. Claude WEIL) et M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM66/08/2023 Complexe sportif : règlement intérieur du club-house

M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire, rapporte que pour une utilisation efficiente du club-house et le respect du personnel en charge de son entretien, la Commission Sport a rédigé un règlement intérieur visant à rappeler aux utilisateurs du complexe sportif des règles basiques, notamment les conditions d'occupation, l'utilisation et la sortie des lieux.

→ Il figure en annexe.

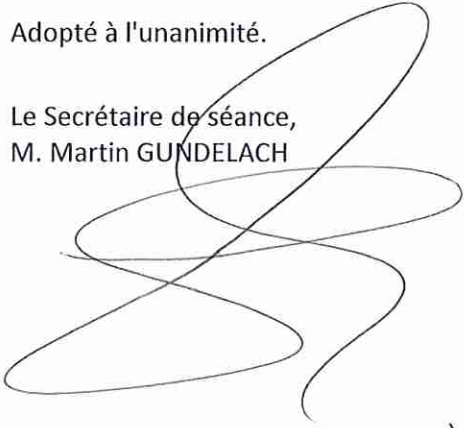
Le règlement a été adressé à l'ensemble des associations et structures utilisatrices du complexe sportif le 4 juillet dernier et n'a généré aucun commentaire de leur part.

Entendu les explications de M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire,
le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,
approuve le règlement intérieur du club-house tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH

